



# Conseil Municipal du 28 juin 2010

## TABLEAU DE PRESENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

N° D'ORDRE	SUJET	Rapporteur
1	<b>FINANCES</b> - Approbation du compte administratif de la Ville exercice 2009 et affectation du résultat	J.L. Decobert
2	<b>FINANCES</b> - Approbation du compte administratif de l'assainissement exercice 2009, clôture du compte et affectation du résultat	J.L. Decobert
3	<b>FINANCES</b> - Approbation du compte de gestion de la Ville exercice 2009	J.L. Decobert
4	<b>FINANCES</b> - Approbation du compte de gestion de l'assainissement exercice 2009	J.L. Decobert
5	<b>FINANCES</b> - FSRIF et DSU / Rapport sur les actions entreprises par la commune en 2009	J. Renault
6	<b>FINANCES</b> - Demande de subvention exceptionnelle au titre des crédits "Réserve Parlementaire" de l'Assemblée Nationale 2010 pour les travaux de réalisation d'une cafétéria au service jeunesse	N. Regnier
7	<b>URBANISME</b> - Approbation du CRACL 2009 de la "ZAC DELTERAL" établi par SEQUANO Aménagement	M. Ott
8	<b>FINANCES</b> - Actualisation des tarifs communaux	J.L. Decobert
9	<b>FINANCES</b> - Tarifs de la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) applicables à compter du 1er janvier 2011	C. Amara

10	<b>FINANCES</b> - Garantie d'emprunt accordée à la SA d'HLM France Habitation pour la réhabilitation de 30 logements sis 6 avenue de l'Aigle au Pré Saint-Gervais et approbation de la convention de réservation de logements	J. Renault
11	<b>MARCHES PUBLICS</b> - Attribution du marché relatif à l'exploitation des installations thermiques de la Ville du Pré Saint-Gervais	D. Baillon
12	<b>MARCHES PUBLICS</b> - Adhésion au groupement de commandes avec le SIPPAREC - Téléphonie fixe, mobile et Internet	C. Amara
13	<b>EDUCATION</b> - Approbation de la convention relative au Plan Ecole Numérique 2010/2011 entre la Ville du Pré Saint-Gervais et l'Education Nationale	A. Angeli
14	<b>ORGANISMES EXTERIEURS</b> - Adhésion de la Ville à l'association « Maîtrisez Votre Energie »	D. Mutabesha
15	<b>DRH</b> - Approbation des modalités d'organisation des astreintes administratives assurées par des agents pour le compte de la Ville et du CCAS	Monsieur le Maire